

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
le 22 juin 2022

Arkolia Énergies et Lendosphere lancent un financement participatif pour un programme de 300 Mwc d'énergies renouvelables

Arkolia Énergies annonce l'ouverture d'un financement participatif, via Lendosphere, dédié au programme « Hurricane » pour la construction et l'exploitation de plus de 2.200 centrales photovoltaïques en toiture et au sol ainsi que d'un parc éolien. Cette campagne est ouverte à tous avec un objectif de 1,5 million d'euros, qui pourra être déplafonné jusqu'à 5 millions d'euros en fonction de la dynamique de collecte.

Les modalités du prêt (taux intérêt, durée, etc.) sont présentées sur :
www.lendosphere.com/hurricane

Associer les investisseurs particuliers à un programme de 300 M€

Cette campagne, en prêt rémunéré, contribue au financement du programme « Hurricane » pour le développement, la construction et l'exploitation d'un portefeuille de plus de 2.200 centrales photovoltaïques situées sur des bâtiments agricoles ou industriels, de centrales aux sols et d'un parc éolien, soit une puissance globale de plus de 300 Mwc. Ce programme représente un investissement global de près de 300 millions d'euros, en cours de réalisation avec les banques Caisse d'Épargne PACA et BPIFrance, du fonds d'investissement MIROVA et de Lendosphere, en complément des fonds propres apportés par Arkolia Energies.

Pour les particuliers, c'est l'opportunité d'investir dans un portefeuille diversifié en termes de projets, de stades de développement et d'énergies, tout en décarbonant ses placements.

Les impacts positifs de ce programme sont multiples : il permet de développer des outils de production pour répondre aux besoins des agriculteurs, de réaliser des investissements industriels pour produire de l'énergie propre et à faible coût, d'économiser 3 240 tonnes de CO₂ par an tout en poursuivant le développement de tout un écosystème de partenaires locaux et non délocalisables.

[Les engagements RSE/ESG](#) font partie intégrante de ce programme d'investissement. Pour y participer, les investisseurs doivent au préalable s'inscrire sur le site de Lendosphere.

Pour Jean-Sébastien Bessière, co-fondateur et président d'Arkolia Énergies : « Ce nouveau programme d'investissement, après le succès de celui d'Avalanche, marque un nouvel épisode stratégique de croissance de notre entreprise en mutualisant pour la 1^{ère} fois des projets solaires en toiture, au sol et éolien dans la même structure et permettant une synergie des énergies. Nous avons également voulu ouvrir l'opportunité d'investir dans nos projets au plus grand nombre pour rester fidèle à notre volonté originelle de démocratiser les énergies renouvelables tout en respectant nos engagements d'impacts positifs aussi bien sociétaux et sociaux. »

Pour Laure Verhaeghe, directrice générale de Lendosphere : « Cette campagne prouve à nouveau la complémentarité stratégique du financement participatif avec les autres sources de financement des énergies renouvelables pour les acteurs du secteur. Du côté des investisseurs, c'est l'opportunité d'avoir accès à des projets auparavant réservés aux investisseurs institutionnels : cette démocratisation est essentielle au regard des enjeux climatiques et énergétiques de notre décennie. »

Construction de 300 MWc de projets éolien et solaires entre 2022 et 2024

Les mises en service des projets du programme Hurricane s'échelonneront entre 2022 et 2024 :

- Environ 2 200 toitures photovoltaïques sur des bâtiments agricoles ou des sites industriels compris entre 100 et 300 kWc), dont la puissance cumulée est d'environ 175 MWc. Ces centrales sont situées sur des toitures de bâtiments agricoles, principalement neufs, utilisés pour du stockage de céréales, de matériel et de fourrage ou encore pour la stabulation du bétail (étables) ou des chais de vinification.
- 8 centrales photovoltaïques au sol de grandes tailles (entre 2 et 20 MWc), dont la puissance cumulée est d'environ 80 MWc.
- Le parc éolien du Haut-Dourdou, de 57 MW au total (dont Arkolia Energies co-détient 50% avec EDF Renouvelables).

Les investisseurs seront tenus informés des avancées de ce programme et de sa production annuelle d'électricité renouvelable.

CONTACTS PRESSE

Pour Lendosphere :

Virginie Hourdin-Brémond, Responsable communication
06 12 54 51 45 / virginie.hourdin-bremond@lendosphere.com

Pour Arkolia Énergies :

Dorothée Pizzagalli, Responsable communication et marketing
06 49 87 69 82 / dpizzagalli@arkolia-energies.com

À propos de Lendosphere

Lendosphere est la première plateforme de financement participatif en prêts et en equity dédiée à des projets de développement durable. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 140 millions d'euros ont déjà été investis, par les 22 000 membres de sa communauté, sur 350 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission d'1,5 million de tonnes de CO₂ par an en cumulé. Lendosphere est agréée Conseiller en Investissements Participatifs et Intermédiaire en Financement Participatif auprès de l'ORIAS, et régulée par l'AMF.

Plus d'informations sur : www.lendosphere.com

Suivez-nous sur : [Facebook](#), [Twitter](#), [Linkedin](#)

A propos d'Arkolia Énergies

Arkolia Energies est un acteur majeur du secteur des énergies renouvelables. Entreprise française indépendante, elle est active sur les domaines du photovoltaïque, de l'éolien et du gaz vert. Elle dispose ainsi d'une puissance installée de 300 MW en 2021 répartie sur plus de 1000 sites. Fort de ses 180 salariés, Arkolia Energies développe deux activités principales : la construction d'unités de production d'énergies renouvelables, que l'entreprise exploite pour son propre compte ou pour le compte de tiers en assurant la maintenance, et la vente d'électricité verte issue de ses propres sites de production. Arkolia Energies a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de près de 99 M€.

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.